

BIO-455 : Introduction au droit et à l'éthique en STV

Modalité de déroulement de l'examen

L'examen aura lieu **les 27 et 28 janvier 2025**, selon les inscriptions **de passage sur Moodle**.

L'examen se déroule dans la salle : AAC006

L'heure indiquée dans la liste de passage sous « Heure de début/start time » correspond au début de l'examen devant les enseignantes. L'examen dure lui-même 15 minutes.

L'étudiant.e doit dès lors **IMPERATIVEMENT** arriver **25 minutes** avant cet horaire de début de l'examen, afin de tirer sa question et la préparer.

Les étudiant-e-s sont prié-e-s d'être bien attentif-ve-s sur leur ordre de passage afin de garantir un déroulement harmonieux de la session.

L'étudiant-e doit également s'assurer d'avoir sous la main :

- Sa carte Camipro (ou une autre pièce d'identité valable avec photo), afin de permettre de vérifier son identité.
- La liste des questions d'examen, afin de tirer sa question au moment venu.
La liste des questions d'examen est disponible sur Moodle.

Les étudiant.e.s sont accueillis par l'assistante, qui vérifiera leur identité et leur fera tirer la question d'examen.

Afin d'attester son identité, l'étudiant.e devra montrer à l'assistant.e sa carte Camipro avec sa photo (ou une autre pièce d'identité valable avec photo).

Le tirage de la question se fera via une application gérée par l'assistant.e.

L'étudiant.e aura ensuite 15 minutes pour se préparer avant de passer son examen à l'horaire fixé.

L'étudiant.e n'aura **pas** accès à ses notes de cours, aux supports de cours, aux ressources de la bibliographie du cours. L'étudiant-e ne peut que prendre de quoi écrire.

Protocole fait le 17 décembre 2024